

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 7 novembre 2008

**Service instructeur**  
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° 2008-1285

**Service consulté**

**POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE :  
LES VOLANTS JEUNES (E041)**

Résumé : Le présent rapport propose le versement d'un montant total de 260 € à une auto-école du Haut-Rhin, dans le cadre de la formation des « Volants Jeunes »

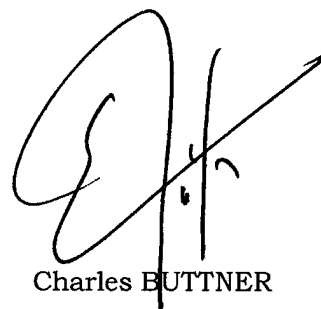
Par délibération n° 2008/I-10/02 du 13 décembre 2007, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur de la jeunesse, en 2008.

Un crédit de 100 000 € a été inscrit au budget primitif au titre des participations versées par le Département pour la formation des « Volants Jeunes ».

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement à l'auto-école « Sport », de Burnhaupt-le-Haut, d'un montant de 260 €, (chapitre 65, nature 6568, fonction 33).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction de l'Education, du Sport et de la Jeunesse  
Mission Animation Jeunes

**VOLANTS JEUNES**  
**Commission Permanente du 07 novembre 2008**

<b>N° du dossier</b>	<b>Auto-école bénéficiaire</b>		<b>Montant proposé</b>
VOJ04655	AE SPORT - BURNHAUPT-LE-HAUT	81 rue Principale 68520 BURNHAUPT LE HAUT	260,00 €

260,00 €